



RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le 23 septembre 2020

**Séance plénière
6^e séance**

La Conférence générale a repris l'examen du point 1 de l'ordre du jour, « Élection du président et des vice-présidents de la Conférence générale, et du président de la Commission plénière ; nomination du Bureau ». Des déclarations ont été faites par les représentants des Émirats arabes unis, de l'Arabie saoudite, de la République islamique d'Iran, du Koweït et de la Jordanie.

**Séance plénière
7^e séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 1 de l'ordre du jour, « Élection du président et des vice-présidents de la Conférence générale, et du président de la Commission plénière ; nomination du Bureau ». Elle a élu le délégué des Émirats arabes unis vice-président supplémentaire de la Conférence générale et le premier secrétaire de la mission permanente de l'Arabie saoudite auprès de l'AIEA, M. Alnasser Abdulaziz, président de la Commission plénière. Des déclarations ont été faites par les représentants de la République islamique d'Iran et de l'Arabie saoudite.

La Conférence générale a repris l'examen du point 8 de l'ordre du jour, « L'AIEA et la pandémie de COVID-19 ». Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Iraq et de la Fédération de Russie.

**Bureau
1^{re} séance**

Le Bureau a recommandé à la Conférence générale que :

- l'ordre du jour de la présente session de la Conférence générale soit constitué de tous les points figurant dans l'ordre du jour provisoire publié sous la cote GC(64)/1, à l'exception du point 23, et de tous les points supplémentaires énumérés dans le document GC(64)/1/Add.3 ;
- la répartition des points énumérés dans les documents GC(64)/1, Add.1 et Add.2 aux fins de premier examen soit examinée comme indiqué dans ces documents et que le point supplémentaire énoncé dans le document GC(64)/1/Add.2 soit d'abord examiné en Commission plénière ;
- les points soient examinés dans l'ordre indiqué dans les documents GC(64)/1, Add.1 et Add.2 ;
- le 25 septembre 2020 soit la date de clôture de la session ; et
- la prochaine session ordinaire de la Conférence générale commence le 20 septembre 2021.

**Séance plénière
8^e séance**

La Conférence générale a adopté les recommandations du Bureau.



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

**Commission
plénière
1^{re} séance**

La Commission a élu S. E. M. Ghislain D'Hoop, ambassadeur et représentant résident de la Belgique auprès de l'AIEA, et M^{me} Reelika Runnel, représentante de la mission permanente de l'Estonie auprès de l'AIEA, aux fonctions de vice-présidents de la Commission plénière.

La Commission a décidé d'examiner dans la mesure du possible les points qui lui sont soumis dans l'ordre dans lequel ils figurent dans le document GC(64)/19.

La Commission a en outre décidé de poursuivre la pratique, utilisée avec succès ces dernières années, consistant à regrouper, dans la mesure du possible, les projets de résolutions qu'elle renvoie en plénière.

La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale, pour adoption :

- au titre du point 10 de l'ordre du jour, « États financiers de l'Agence pour 2019 », le projet de résolution figurant à la page i du document GC(64)/4 ;
- au titre du point 11 de l'ordre du jour, « Mise à jour du budget de l'Agence pour 2021 », un projet de résolution intitulé « A. Ouverture de crédits au budget ordinaire de 2021 », un projet de résolution intitulé « B. Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2021 » et un projet de résolution intitulé « C. Fonds de roulement en 2021 », figurant dans le document GC(64)/2 ;
- au titre du point 12 de l'ordre du jour, « Amendement de l'article XIV.A du Statut », le projet de décision figurant dans le document GC(64)/COM.5/L.11 ;
- au titre du point 13 de l'ordre du jour, « Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire pour 2021 », le projet de résolution figurant dans le document GC(64)/8 ;
- au titre du point 14 de l'ordre du jour, « Sûreté nucléaire et radiologique », le projet de résolution figurant dans le document GC(64)/COM.5/L.1 ;

La Commission a entamé l'examen de ce qui suit :

- au titre du point 15 de l'ordre du jour « Sécurité nucléaire », le projet de résolution figurant dans le document GC(64)/COM.5/L.3.